

Conseil Cantonal de Voiteur

André Lamy Conseiller Général
54 chemin de la source 39210 le LOUVEROT
tel :03.84.25.31.28
courriel : dedelamy@orange.fr

Marie Odile Mainguet
260 rue Chateraine 39210 MONTAIN
tel : 03.84.25.34.81
courriel : marieodile.mainguet@yahoo.fr

Compte rendu du Conseil Cantonal du lundi 26 novembre 2012

En présence de:

- Christian Vuillaume, président de la Communauté de Communes
- Alain Quiclet, maire de Voiteur
- Olivier Sancerne et Arnaud Duprez : chargés de mission « Déplacements Doux »
environ 50 participants

1) **PRESENTATION DE LA POLITIQUE VÉLO DU CONSEIL GÉNÉRAL DU JURA.**

Le schéma Vélo du CG est voté depuis 2004 mais est resté en « sommeil » jusqu'à 2012 qui a vu la création de la Mission Déplacements Doux.

- Les axes de la politique Vélo :
 - Axe 1 : les infrastructures : on trouvera des voies en « site propre » et des aménagements de routes dites « partagées ».
 - Axe 2 : le développement d'une signalétique propre au vélo mais qui reste discrète.
 - Axe 3 : l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre d'infrastructures ou d'itinéraires d'intérêt local.
 - Axe 4 : la valorisation touristique.
- Les Véloroutes :
 - Un réseau de Voies Vertes raccordé à l' Eurovéloroute 6.
 - 4 axes prioritaires formant le « Grand C » : de l' Eurovéloroute à Salins, l' Eurovéloroute, l'axe Dole –Lons le Saunier et Lons-Champagnole.
 - Sur les 183 km, 120 km sont en sites propres (Voies Vertes, Pistes cyclables, Chemins agricoles ou forestiers).
 - Projet de labellisation Tourisme et Handicap d'un tronçon de l' Eurovéloroute (Dole > Rochefort-sur-Nenon).
 - Projet de Patrouilles Vélogardes sur l' Eurovéloroute dès 2013.
- Les Boucles Locales Vitrines :
 - L'idée est de définir 30 Boucles Vitrines sur le département (21 sont déjà sélectionnées). Il y aura 4 niveaux de difficulté : idéale pour les familles, abordable par les pratiquants, pour les cyclotouristes, pour randonneurs expérimentés et sportifs.

- Le Tour du Jura :

3 possibilités pourront être offertes :

Un Tour du Jura à Vélo Famille de 150 km avec peu de difficultés et lié aux Véloroutes.

Un Tour du Jura à Vélo Sportif de 230 km avec un passage par le Parc Naturel du Haut Jura.

Un Ultra Tour du Jura à Vélo de 380 km pour découvrir toute la diversité du Jura.

Notre secteur est bien placé car à l'intersection entre le Tour du Jura Famille et le tour du Jura Sportif.

- Les cols et montées remarquables :

Il s'agit de 12 ascensions remarquables dont celle de Château-Châlon.

- La Grande Traversée du Jura :

Avec 360 km de Montbéliard (25) à Culoz (01) dont 68 km dans le Jura.

2) QUESTIONS AVEC LA SALLE :

- Regrets de plusieurs personnes de voir que la politique des déplacements doux est axée avant tout sur le tourisme. L'association Vélo Qui Rit, présente à cette réunion, insiste sur l'importance de prendre en compte le besoin des habitants et la nécessité de réaliser des aménagements de sécurité pour permettre les déplacements doux. Le CG utilisera au maximum les Boucles Vitrines pour qu'elles puissent permettre aussi les déplacements courants.
Une des prochaines priorités sera l'aménagement des sorties de villes et la prolongation des Voies Vertes.
Pour les déplacements domicile- travail à vélo, André Lamy s'engage à prendre cette problématique en compte de façon systématique dans les aménagements à venir. De plus le CG va travailler avec ECLA et la CCCHS pour une liaison LONS Voiteur.
- Les maires souhaitent être informés bien en avance des réalisations de boucles ou autres parcours pour pouvoir anticiper sur leurs travaux de voirie.
- Quid des parcours pour rollers ? Pour l'instant la seule voie en enrobé permettant la pratique du roller est la Voie Verte Lons-Courlaoux.
- Où en est le projet de voie cyclable entre Domblans et St Germain, ainsi que la traversée de Nevy qui avaient été débattus avec le CG il y a quelques années ? Les chargés de mission n'ont pas eu connaissance de ce dossier et demandent qu'on leur fournisse les documents pour réétudier ces projets.
- Des initiatives sur les déplacements doux sont abordées : le STOP tranquille qui permet de pratiquer l'auto-stop en étant « affilié » à une charte de bonne « conduite » (à tous les sens du terme), ce qui sécurise cette pratique, aussi bien pour les conducteurs que les utilisateurs. Le co-voiturage est aussi évoqué : il s'agit dans un premier temps de repérer et d'aménager des sites de parking. Une étude est en cours de réalisation au CG. Les résultats devraient intervenir courant décembre.